

**Direction Départementale des
Territoires de la Marne**

Service urbanisme

Cellule autorisations et fiscalités de
l'urbanisme

Pôle application du droit des sols

40 boulevard Anatole France

51037 CHALONS EN CHAMPAGNE

Courbevoie, le 6 Juin 2022

Dossiers n° PC PC02135621B0004 ; PC02135621B0005 ; PC02135621B0002

Objet : Aménagements mineurs du projet photovoltaïque Lac de Cloyes suite aux échanges avec la Ligue de Protection des Oiseaux

Madame, Monsieur,

A travers ce courrier, nous souhaitons vous informer de nos échanges avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et des aménagements mineurs du projet qui en ont découlés.

En effet, suite à la sollicitation de la LPO en date du 2 mars 2022, une présentation du projet leur a été faite le 28 avril 2022 par les équipes de Q ENERGY France accompagnées du bureau d'études SYNERGIS ENVIRONNEMENT qui a réalisé les inventaires sur le site d'étude.

A l'issue de cet échange, des mesures complémentaires ont été proposées par Q ENERGY France et apportent des modifications mineures aux demandes de permis de construire déposées le 28 octobre 2021. Ces mesures sont présentées ci-dessous :

- Proposition d'une commande conjointe avec la DREAL et la DDT d'une étude sur les sites préférentiels de développement photovoltaïque dans le secteur du Perthois ;
- Augmentation du linéaire de haies plantées de 280 ml à l'ouest du bassin n°4, conformément à la préconisation de la LPO ;
- Suppression d'un îlot flottant de 4 300 m² sur le bassin n°2 ;
- Ajout d'un radeau végétalisé afin d'augmenter l'attractivité du plan d'eau du bassin n°2 pour l'avifaune.



Ces mesures ont comme objectif d'améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre de ce projet photovoltaïque mais aussi d'autres projets en phase actuelle de développement. Les modifications apportées aux dossiers de demandes de permis de construire sont mineures :

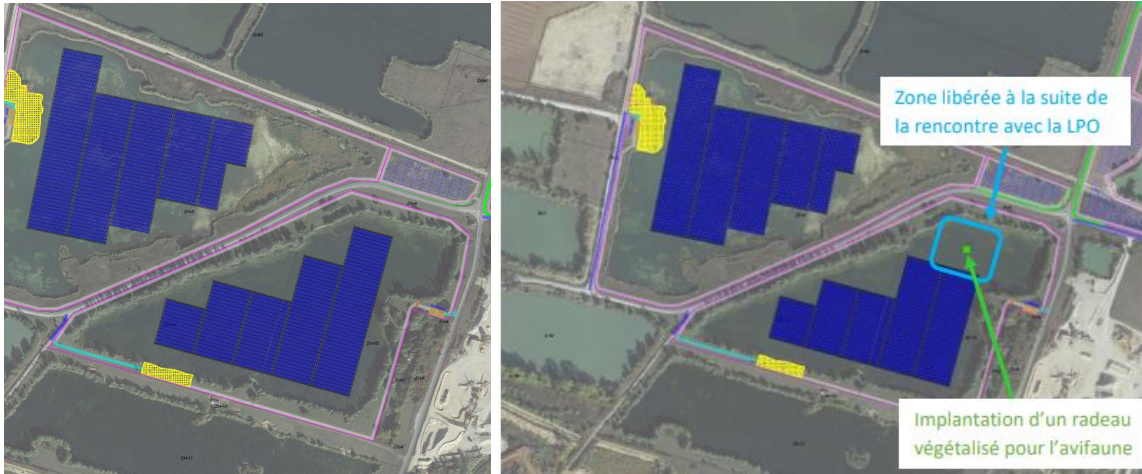
- Augmentation du linéaire de haies plantées de 280 ml à l'ouest du bassin n°4, conformément à la préconisation de la LPO → Impact mineur sur l'étude paysagère (Pièce C) et le plan de masse (Pièce A)



Modification non substantielle du plan de masse de Lac de Cloyes 3

- Suppression d'un îlot flottant de 4 300 m² sur le bassin n°2 et ajout d'un radeau végétalisé afin d'augmenter l'attractivité du plan d'eau du bassin n°2 pour l'avifaune. → Impact mineur sur le plan de masse de Lac de Cloyes 1 à travers la suppression de l'îlot (pièce A), sur l'étude d'impacts environnementale (Pièce B) et le résumé non technique (Pièce B') à travers l'ajout d'une mesure consistant en la mise en place d'un radeau végétalisé. Le plan de masse de Lac de Cloyes 1 mis à jour est joint en copie de ce courrier.





Modification non substantielle du plan de masse de Lac de Cloyes 1

Ces mesures complémentaires permettent d'approfondir les savoirs sur la biodiversité des anciennes gravières sur le Perthois et de proposer des aménagements sur les terrains du projet afin de prendre en compte les demandes de la LPO. Ces modifications non substantielles des dossiers de permis de construire sont ainsi jointes à l'enquête publique afin d'être portées à la connaissance de tous.

Je vous prie de bien vouloir recevoir mes salutations distinguées et je reste à votre disposition pour toute demande de renseignement supplémentaire.

Arnaud Goupil

Responsable Régional Solaire,

M. arnaud.goupil@qenergyfrance.eu

T. +33 1 85 56 01 06

Copie : Mairies de Matignicourt-Goncourt et Moncetz-l'Abbaye



Q ENERGY France SAS – Agence de Paris
Immeuble Ampère E+
34/40 rue Henry Regnault,
92400 Courbevoie

Contact
T +33 4 32 76 03 00
info@qenergyfrance.eu
www.qenergy.eu

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.791.792 Euros
Siret 423 379 338 00035
APE 3511Z, RCS Avignon 2001B117